

### **Approbation du précédent compte-rendu**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 3 mars 2022

### **Délibération 09-2022 : Taux imposition des taxes**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 3% pour l'année 2022.

Les taux sont donc votés comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.04 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,95 %

### **Délibération 10-2022 : Vote du Budget Primitif Communal 2022**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022, soit un Budget total :

#### Investissement

Dépenses : 208 798.46 €

Recettes : 208 798.46 €

#### Fonctionnement

Dépenses : 348 188.19 €

Recettes : 348 188.19 €

### **Délibération 11-2022 : Vote du Budget Primitif Assainissement 2022**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022, soit un Budget total :

#### Investissement

Dépenses : 15 230.82 €

Recettes : 15 230.82 €

#### Exploitation (fonctionnement)

Dépenses : 24 873.47 €

Recettes : 24 873.47 €

### **Délibération 12-2022 : Convention pour l'acquisition d'une balayeuse et des frais de fonctionnement avec la commune de Vérosvres**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est intéressée par l'acquisition d'une balayeuse pour un montant HT de 13 250 € (15 900 € TTC) et propose de la mettre en commun avec la commune de Vérosvres.

L'achat sera fait par la commune de Vérosvres. Une convention sera établie entre les communes pour cet achat et les frais de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ACCEPTE l'acquisition de la balayeuse pour un montant HT de 13 250 € (15 900 € TTC) avec la commune de Vérosvres
- AUTORISE le Maire à signer la convention d'achat et de remboursement des dépenses relatives au fonctionnement.

## Questions diverses :

- 1 Remarques de M. AUFRAND :
  - visite sous-sol salle des fêtes, portes ouvertes atelier communal, réunions commission des chemins et plan du cimetière à prévoir
- 2 Présentation du bilan de la salle des fêtes par M. MANSON
- 3 M. ROLLET annonce une vente de bois sur la commune qui pourra rapporter 24 000 € environ
- 4 Mme PETIT demande pourquoi autant d'investissement dans le matériel : celui-ci arrive en fin de vie
- 5 Acceptation de divers devis :
  - Voirie : chemin des 4 chemins THIVENT : 15 559.75 € HT
  - Toit église : prise en charge par l'assurance Groupama – reçu chèque de 10 689 €, le reste sera réglé sur présentation de justificatifs (factures)
  - Ordinateur école : SYNTAXE ERREUR : 236.09 TTC
- 6 Passage de 2 courses cyclistes sur la commune : Le Tour du Charolais le 9/04/22 et le Tour de Saône-et-Loire le 15/04/22
- 7 Formation obligatoire habilitation électrique pour agent technique (M. AULAS) : 10 et 11 mai de 329 €
- 8 Compte-rendu AG Fourrière par M. AUFRAND : augmentation de 2 cts par habitant – refuge s'occupe de faire des adoptions
- 9 Compte-rendu Syndicat des eaux par M. AUFRAND
- 10 Travaux routes communautaires commencent le 10/04/22

Fin de séance : 22h30